

# Avis et communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **14 (1934)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## AVIS ET COMMUNICATIONS

### Démission de M. le Docteur h. c. E. Wyssmann

Dans les milieux laitiers suisses, il n'est question que de la retraite, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1934, de M. le Dr E. Wyssmann, directeur technique de l'Union Suisse du Commerce de Fromage. La presse est unanime à reconnaître les très grands services rendus par M. E. Wyssmann à la production laitière, à la fabrication et au commerce du fromage.

M. E. Wyssmann fut directeur de l'École d'Agriculture du « Kusterhof », à Rheineck et c'est à lui que nous devons des études remarquables sur l'industrie laitière suisse.

En 1913, il fut appelé à la tête de l'Emmental S. A. « Société anonyme pour favoriser l'exportation des fromages suisses », à Zollikofen, près Berne, à laquelle il sut donner une très grande extension. Dès le début de la guerre mondiale, il fut nommé Directeur technique de l'Union Suisse du Commerce de Fromage, à Berne, qui venait de grouper tous les exportateurs de fromages et à laquelle fut confié le monopole de cette exportation.

Pendant plus de treize ans, M. E. Wyssmann assumait la double charge de Directeur de l'Emmental S. A. et de Directeur technique de l'Union Suisse du Commerce de Fromage, leur consacrant, dans une période très critique, tout son temps et toutes ses forces.

Il abandonna la direction de l'Emmental S. A. en 1927, pour se consacrer uniquement à la lourde tâche de Directeur technique de l'Union Suisse du Commerce de Fromage; la Société Emmental S. A. de Zollikofen le nomma cependant, en reconnaissance de ses services et de son dévouement, membre du Comité de direction du Conseil d'administration.

L'École polytechnique fédérale à Zurich, en témoignage d'appréciation de son activité au service des questions laitières, lui décerna en 1921 le titre de *docteur honoris causa*.

M. le Dr h. c. E. Wyssmann publia plusieurs ouvrages, dont le principal : « L'Industrie laitière », en collaboration avec le professeur A. Peter, Directeur de l'École de Fromagerie, à Ruttli-Zollikofen, et traduit d'allemand en français par M. F. Badoux, Directeur de l'École Cantonale de Laiterie de Moudon, est unanimement et vivement apprécié.

M. le Dr E. Wyssmann se retire de l'Union Suisse du Commerce de Fromage pour raisons de santé. Il y laisse le souvenir d'un homme de très grande expérience; sa direction était d'une parfaite impartialité et d'une absolue probité. La Chambre de Commerce Suisse en France à Paris lui adresse ses meilleurs vœux et le remercie vivement pour tout l'intérêt qu'il n'a cessé de lui porter depuis sa fondation, tant comme Directeur de l'Emmental S. A., à Zollikofen, que comme Directeur de l'Union Suisse du Commerce de Fromage.

Son successeur est M. le Dr W. Thomann, depuis 1931 chef de section à la Division de l'Agriculture du Département Fédéral de l'Économie Publique, et qui fut également, par un curieux hasard, Directeur de l'École d'Agriculture du « Kusterhof ». M. le Dr Thomann jouit d'une grande re-

nommée en tant que spécialiste des questions laitières et il n'ignore rien des difficultés d'ordre national et international auxquelles le commerce suisse de fromage doit faire face en ce moment.

Nous lui adressons nos compliments et nous l'assurons de toute notre sympathie.

### Réunions des différents organes de la Chambre de Commerce Suisse en France.

#### a) Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce Suisse en France se réunit en principe le deuxième mardi de chaque mois. Sauf contre-ordre, ses prochaines réunions auront lieu aux dates suivantes :

- Mardi 8 mai 1934 à 17 h. 30;
- Mardi 12 juin 1934, à 17 h. 30;
- Mardi 10 juillet 1934 à 17 h. 30.

#### b) Comité de Direction :

Sauf contre-ordre, les prochaines réunions du Comité de Direction auront lieu aux dates suivantes :

- Mardi 8 mai, à 16 heures;
- Mardi 12 juin à 16 heures;
- Mardi 10 juillet, à 16 heures.

#### c) Commission de la « Revue Economique Franco-Suisse » :

Les prochaines réunions de cette Commission, dite du « Bulletin », auront lieu aux dates suivantes :

- Vendredi 13 avril à 17 h. 30;
- Vendredi 11 mai à 17 h. 30.

#### d) Commission des Douanes.

#### e) Commission de Propagande, Finances et Recrutement;

#### f) Commission de Révision des Statuts.

Les travaux de ces Commissions ne permettent pas de fixer plusieurs semaines à l'avance les dates de leurs réunions. Les membres de ces Commissions sont donc convoqués en temps et lieu par les soins du Secrétariat général et conformément aux instructions des Présidents de ces Commissions.

#### Paiement des cotisations.

Il est rappelé aux membres de la Chambre de Commerce Suisse en France que leurs cotisations pour l'année 1934 sont à payer pendant le premier trimestre de l'année courante. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui n'ont pas encore effectué ce paiement, de bien vouloir verser leur cotisation sans retard.

#### Renouvellement des cartes d'identité.

L'échange des récépissés provisoires (dont la validité a été prolongée au 30 avril 1934) contre les cartes d'identité définitives doit avoir lieu dès le 1<sup>er</sup> avril.

Les récépissés peuvent dès maintenant être adressés au Secrétariat général de la Chambre de Commerce Suisse en France qui, comme convenu, se charge d'effectuer l'échange pour ceux de ses membres qui ont recours à ses services pour effectuer cette formalité.

Ne pas oublier de signer les récépissés provisoires avant de les remettre à la Chambre de Commerce.

Hôtel

**GENEVE**

**Métropole et National**

En bordure de la riante Promenade du Lac

Cuisine renommée

Confort de premier ordre

## TRÉFILERIES RÉUNIES S.-A. BIENNE (Suisse)



**FERS et ACIERS ÉTIRÉS DE PRÉCISION, en tous profils, pour Construction**

**Vis et Décolletages, ARBRES DE TRANSMISSIONS**

**FERS et ACIERS (Feuillard) laminés à froid**